

 ACADÉMIE DE MAYOTTE Liberté Égalité Fraternité  Centre Universitaire MAYOTTE  Institut national supérieur du professorat et de l'éducation Académie de La Réunion	FICHE DE POSTE Enseignant-Formateur 1er degré Mis à Disposition (M.A.D) : INSPE/CUFR
Division du 1^{er} degré – POLE PREMIER-DEGRE Constitution du dossier : Une lettre de motivation (deux pages maximum), un Curriculum vitae (3 pages maximum), un rapport d'inspection récent ou PPCR et le dernier arrêté d'échelon du (de la) candidat(e). Le dossier de candidature précisant en objet le profil de la candidature (MAD 1^{er} degré INSPE/CUFR, Académie de Mayotte) est à adresser au Recteur en l'envoyant, sous couvert du supérieur hiérarchique, aux adresses électroniques suivantes : email : dep@ac-mayotte.fr et pole-rh@univ-mayotte.fr Date limite d'envoi du dossier : mardi 7 juin 2022	4 postes vacants ou susceptibles d'être vacants

Profil du poste : Personnel de l'Académie de Mayotte Mis à Disposition (M.A.D) du CUFR de Mayotte dans le cadre des formations des enseignants MEEF- INSPE pour un équivalent temps plein.

Le profil recherché est celui d'un professeur des écoles de l'Académie de Mayotte possédant de solides compétences professionnelles en termes d'approches didactiques/pédagogiques et pouvant justifier d'une certaine expérience dans la formation des enseignants.

Les Enseignants-Formateurs M.A.D du CUFR de Mayotte dans le cadre des formations des enseignants MEEF-INSPE, s'intégreront dans le département de Sciences de l'éducation en contribuant de façon impliquée à la formation initiale des professeurs des écoles stagiaires issus des concours internes et externes (1^{ère}/2^{ème} année). Ils pourront également être amenés à intervenir dans le cadre du Master MEEF 2nd degré de Mayotte et en Licence parcours CRPE (préparation au concours CRPE) et parcours PPPE (Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles). Le/La M.A.D recruté.e sera également susceptible d'intervenir dans le cadre des formations académiques en partenariat avec le Rectorat de Mayotte.

La personne recrutée devra avoir à son actif des expériences éducatives, y compris en situation de conseil, faire preuve de compétences avérées dans le champ de l'accompagnement des enseignants dans leur développement professionnel et s'impliquer dans le développement du master MEEF 1er degré à Mayotte.

Répartition horaire du poste :

- 384 Heures Équivalent Travaux Dirigés (HETD) réparties entre actions de formation (cours, analyses de pratiques, renforcements, ...) et d'accompagnement pédagogique d'étudiants ou de stagiaires (visites de classe, accompagnements de mémoires)
- Des activités hors enseignement, détaillées dans le cadre infra, le temps d'obligation de service étant globalisé sur l'année universitaire.
- En tout état de causes, conformément aux textes en vigueur, le volume horaire global de l'activité annuelle de l'EMF MAD recruté ne pourra — en aucun cas — dépasser la durée légale du travail effectif pour un professeur (correspondant à 1607 heures annuelles qui incluent toutes les formes d'activité dont : les préparations de cours, les participations aux jurys, les surveillances d'examen, etc.)

Lieu : L'activité de formation se déroule principalement dans les locaux du CUFR ou dans les établissements scolaires d'affectation des bénéficiaires des formations.

Missions :

Les personnes recrutées apporteront leur contribution à plusieurs types de mission :

D'enseignement : Ils assureront des enseignements au sein des maquettes du département sciences de l'éducation (DSE), principalement au sein de la formation Master/DU MEEF 1^{er} degré du parcours professeur des écoles. Ils seront susceptibles d'intervenir dans des unités d'enseignement à caractère disciplinaire, didactique et pédagogique ; et de développement professionnel.

D'animation du dispositif de formation : Contribution au dispositif de l'alternance intégrative.

Accompagnement pédagogique des étudiants dans le cadre de la formation professionnelle en alternance (visites formatives et évaluatives en école, contribution à l'encadrement des stages et des mémoires, suivis/tutorats, ...)

Les visites de classe et les suivis de mémoire seront intégrés dans le cadre du décompte des heures (384 HETD mentionné supra).

Contribution à la formation continuée et continue des enseignants (T1, formation des MAT, formation de circonscription, ...).

Mission institutionnelle :

Participation aux différents jurys, commissions, groupes de travail et réunions.

Contribution à la dynamique de l'équipe plurielle des différentes formations, dans le champ interdisciplinaire et inter-degré du département DSE.

Profil souhaité :

Être titulaire du CAFIPEMF (ou être en cours de certification).

Posséder une solide expérience en qualité d'enseignant du premier degré et avoir une très bonne connaissance du terrain.

Disposer de connaissances approfondies du système éducatif et du cadre national des formations MEEF.

Maîtriser un savoir-faire en matière d'ingénierie pédagogique et/ou de formation et, autant que faire se peut, une expérience dans le champ de la formation d'adultes.

Détenir des compétences particulières dans le domaine des analyses de pratiques professionnelles.

Faire preuve de compétences en pédagogie générale et/ou en sciences de l'éducation.

Maîtriser des compétences numériques professionnelles.

Faire preuve de qualités relationnelles et de disponibilité, de capacités d'écoute et d'un sens de l'organisation, de capacités à travailler en équipe.

Présenter une aptitude au travail collaboratif, à la mutualisation, à la communication et au partage des informations.

Véhicule personnel indispensable (les frais liés aux déplacements professionnels seront pris en charge).

Positionnement administratif :

Mise à disposition (M.A.D) du CUFR de Mayotte dans le cadre du continuum de formation MEEF-INSPE.

Procédure de recrutement :

Les candidats adresseront, par voie hiérarchique, leur candidature motivée au Recteur (*voir à ce propos l'encadré en haut de la fiche de profil*).

Ils feront, potentiellement, l'objet d'un entretien par une commission mixte Éducation Nationale / CUFR-INSPE.

Après avoir examiné les candidatures (sur dossier, phase 1 puis, lors d'auditions potentielles, phase 2), la commission mixte Rectorat /CUFR-INSPE établira un classement des candidats pour le poste offert ; liste qu'elle transmettra conjointement au Directeur du CUFR et au Recteur de l'Académie de La Réunion. Ce dernier proposera la nomination du candidat retenu pour le poste à l'Inspecteur de l'Académie de Mayotte (IA-DAASEN).

Contacts : Avec le CUFR de Dombéni et l'Académie (voir infra).

Contact ACADEMIE (information poste) :

Dominique BATLLE

A-DASEN en charge du Premier Degré

Email : dominique.batlle@ac-mayotte.fr

Régine VIGIER

IA-DAASEN de l'Académie de Mayotte

Email : regine.vigier@ac-mayotte.fr

Contact CUFR (information poste) :

Abal-Kassim CHEIK AHAMED, Chef du département
de sciences de l'éducation

Email : abal-kassim.cheikahamed@univ-mayotte.fr